



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLANAISE**

Date de la convocation : **26.03.2024**
Date d'envoi aux Conseillers : 28.03.2024
Date d'affichage de la convocation : **28.03.2024**

Nombre de Membres en exercice : **15**
Qui ont pris part à la Délibération : **14**
dont 2 pouvoirs

Séance du 09 avril 2024

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**,

Le mardi neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de **PLANAISE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Lionel MURAZ, Maire**.

Présents : Sylvie GIRAUD, Nathalie GONTARD, Bernard SALOMON, Xavier PERRIN, Josselin PAPIN, Michel AGUETTAZ, Olivia UCAR-MORELLE, Marc ROZIER, Sandrine GADBLED, Anthony d'AMBROSIO, Thierry BATAILLARD.

Excusé(s) : Romuald BENDOTTI *qui a donné pouvoir à Marc ROZIER*, Annie GORGES *qui a donné pouvoir à Bernard SALOMON*, Ludovic PEROT.

Sylvie GIRAUD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° **DÉL 2024-20**

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

VOTE DU BUDGET 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la Commission des Finances s'est réunie en Mairie le mardi 19 mars 2024, les membres de la Commission ont présenté les différents documents détaillant les principales recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement donnant une vision détaillée du budget 2024 proposé, chapitre par chapitre et article par article, compte-tenu des éléments fournis,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SE PRONONCE** favorablement sur la proposition de budget pour 2024, dont les orientations comptables ont été basées sur des économies en termes de dépenses à caractère général, sur une évolution modérée de nos recettes fiscales locales et sur une modération en termes d'investissements,

Le Budget 2024 s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

- 816.418,32 € pour la section fonctionnement
- 170.695,46 € pour la section investissement

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Après avoir voté, le vote donne le résultat suivant :

Pour : **14 dont 2 pouvoirs**

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour copie conforme

Le Maire,

Lionel MURAZ

La Secrétaire de Séance,

Sylvie GIRAUD



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative ».

COMMUNE DE PLANAISE
MAIRIE
1305 route des Allobroges
73800 PLANAISE

Budget COMMUNE 2023

29/01/2024
14:09

Liste des Inscriptions Budgétaires

Étape budgétaire : Restes à Réaliser

Article/Chap.	Désignation	Sect. S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
204182/204	Subv org publics divers -	Invest. D				15 100,34 €	22 899,66 €	22 899,66 €
2151/21	Réseaux de voirie	Invest. D				0,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €
231/23	Immobilisations corporelles en	Invest. D				45 768,67 €	68 731,33 €	68 731,33 €
								(enfouissement réseaux Plan Bois) (lotissement AGUETTAZ) (enfouissement réseaux Plan Bois)

*S.-B. : Semi-budgétaire ; S. à S. : Ordre de section à section ; I. S. : Ordre à l'intérieur de la

Total sélection

Dépenses	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
	60 869,01 €	118 630,99 €	118 630,99 €
Recettes			
Différence (D-R)			

Le Maire,
Lionel MURAZ



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024

Berger
Levrault

ID : 073-217302009-20240409-DEL_2024_20-DE